inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue trimestrielle n° 62
février 1983, 12me année

COTISATIONS

	Belgique	France	Autres pays
1983 (Inforespace n° 62 à 64 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 550,—	FF 100,—	FB 680,—
étudiant	FB 500,—	FF 90,—	FB 630,—
1982 (Inforespace n° 59 à 61 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 200,—	FF 40,—	FB 250,—
1981 (Inforespace n° 55 à 58 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 200,—	FF 40,—	FB 250,—
1980 (Inforespace n° 49 à 54 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 200,—	FF 40,—	FB 250,—
1979 (Inforespace n° 43 à 48 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 200,—	FF 40,—	FB 250,—
1978 (Inforespace n° 37 à 42 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 200,—	FF 40,—	FB 250,—
1977 (Inforespace n° 31 à 36 + n° hors série)			
Cotisation ordinaire	FB 200,—	FF 40,—	FB 250,—
1976 (n° 25 à 30), 1975 (n° 19 à 24), 1974 (n° 13 à 18) et 1973 (n° 7 à 12), chaque année :			
Cotisation ordinaire	FB 200,—	FF 40,—	FB 250,—
1972 (Inforespace n° 1 à 6)		Epuisé	
Collection d'Inforespace 1973 à 1983 (n° 7 à 64) + 7 n° hors série			
Cotisation ordinaire	FB 2500,—	FF 450,—	FB 3000,—
étudiant	FB 2000,—	FF 400,—	FB 2500,—

Cotisation de membre d'Honneur : FB 1000,— - FF 150,— (donne droit à une carte spéciale)

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, Avenue Paul Janson 74, 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Soc. Gén. de Banque. France et Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire **(pas de chèque).**

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation ainsi que l'étude rationnelle des phénomènes aériens non identifiés et des problèmes connexes. Basées sur le bénévolat le plus complet, nos activités couvrent les enquêtes sur les témoignages et la diffusion sans préjugé des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue trimestrielle de même que par des conférences, débats, etc. La rédaction de notre revue Inforespace étant essentiellement liée à la bonne volonté de nos collaborateurs bénévoles et de leur temps libre, cette édition ne revêt donc aucun caractère commercial et nous ne pouvons garantir sa parution à dates fixes, d'éventuels retards étant susceptibles d'intervenir.

C'est pourquoi nous sollicitons vivement la collaboration de nos membres que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue. Nous leur demandons aussi de participer à la promotion de notre Société et, dans la mesure de leurs moyens, de devenir un membre actif en collaborant directement à l'un ou l'autre de nos travaux : traduction, rédaction, enquêtes, secrétariat, codage, etc...

D'autre part, si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène aérien insolite, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI,** de Michel Bougard (éd. SOBEPS) ; une œuvre collective écrite sous la direction de notre président et qui tente de faire le point de la recherche ufologique. **300 FB.**

— **LA CHRONIQUE DES OVNI,** de Michel Bougard (éd. J-P Delarge) ; une approche originale du phénomène OVNI à travers diverses époques qui montre bien que ces mystérieux objets ont sillonné le ciel bien avant 1947 — **400 FB.**

— **A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI,** de Jean-Gérard Dohmen (éd. Travox); premier ouvrage belge d'expression française traitant du phénomène OVNI, avec récits d'observations en Belgique — **490 FB.**

— **SCIENCE FICTION ET SOUCOUPES VOLANTES**, de Bertrand Méheust (éd. du Mercure de France) ; le premier ouvrage où les rapports étonnants et combien ambigus entre les témoignages sur des OVNI et l'imaginaire romanesque nous sont dévoilés : un livre qui oblige à reconsidérer l'ufologie sous un jour nouveau — **430 FB.**

(suite en page 3 de couverture)

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des
Phénomènes Spatiaux

Avenue Paul Janson, 74
1070 Bruxelles - tél. : 02/524.28.48

Président :
Michel Bougard

Secrétaire général :
Lucien Clerebaut

Rédacteur en chef :
Pascal Deboodt

Trésorier :
Christian Lonchay

Imprimeur :
André Pesesse
Haine-Saint-Pierre

Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

Editorial

C'est avec une grande joie mêlée d'une certaine appréhension que j'entame la rédaction de ces quelques lignes. Joie de pouvoir vous adresser, au nom de tous les collaborateurs de la SOBEPS, des vœux de bonheur et de santé. Puissent les mois à venir voir se concrétiser vos aspirations les plus chères. Sur le plan ufologique, je vous souhaite à tous une année fructueuse et bien que les cas d'observation soient rares, ceci ne doit pas nous empêcher d'espérer de nouveaux développements, quels qu'ils soient.

Une certaine appréhension également, car, avec ce numéro 62, il m'est donné de succéder au poste de la rédaction en chef à notre président, Michel Bougard. Durant ces deux dernières années, j'ai pu partager avec lui la tâche, parfois ingrate, de rédacteur en chef. Qu'il trouve ici mes remerciements sincères pour l'aide, la compréhension et la confiance qu'il m'a témoignées au cours de ces nombreux mois. Bien qu'il ne soit pas aisé de reprendre une pareille succession, je tenterai de me montrer digne des enseignements que Michel Bougard m'a prodigués et ce, dans le but de vous transmettre au mieux et dans les meilleurs délais toutes les informations, recherches, prises de position dans le domaine de l'ufologie.

Bien que la coutume veuille qu'une nouvelle tête se présente quelque peu, je ne tiens pas à m'étendre longuement sur ma personne. Disons simplement que je suis physicien de formation et que le problème général qui me préoccupe est la possibilité de l'existence d'une Autre Vie Ailleurs. Il m'a toujours semblé que le problème OVNI mérite une attention toute particulière, pour de nombreuses raisons qu'il serait vain de détailler ici. Dans le cadre de mes préoccupations plus générales, j'estime que ce phénomène peut nous apprendre beaucoup, même s'il devait s'avérer que la réalité est plus décevante que ce qu'on imaginait (ou en attendait). Les OVNI nous auront de toute façon fait prendre conscience de cette nouvelle dimension de l'Homme.

Etre responsable d'une revue objective (c'est du moins ce que nous souhaitons tous) implique que l'on a une certaine vision des choses, une certaine conception de ce que la revue en question doit contenir. Aussi, permettez-moi de vous signaler les quelques points suivants. D'un commun accord avec les membres du Conseil d'Administration, il a été décidé d'insérer de manière régulière, c'est-à-dire dans chaque numéro, une rubrique consacrée aux Cas Belges ainsi que la rubrique « Dossier Photo ».

Cette dernière fut de temps à autre négligée non pas que nous l'estimions peu digne d'intérêt, mais parce qu'il nous semblait qu'elle pouvait céder la place à d'autres articles, plus urgents peut-être ou plus intéressants pour le lecteur à court terme. Quant aux cas belges, la rédaction du COB (1) nous a montré que contrairement à ce que l'on a tendance à croire, notre pays recèle un certain nombre de cas qui n'ont rien à envier à leurs « collègues » étrangers. Le C.O.B. n'est pas encore entièrement rédigé mais nous vous livrerons dans chaque numéro les divers cas qui nous paraissent pouvoir susciter votre intérêt.

A côté de ces deux rubriques, nous vous proposerons de manière moins systématique, les rubriques habituelles et bien connues telles que « Nouvelles Internationales », « Etude et Recherche », etc... A ce propos, il me serait très précieux de pouvoir recevoir vos suggestions et avis sur ce que vous aimez ou sur ce qui vous semble moins agréable dans **notre** revue. Car, je veux rappeler ici qu'Inforespace, tout en étant l'organe de la SOBEPS, se veut également le lien entre membres et collaborateurs, et que par conséquent, elle acceptera toute suggestion ou critique. Pourquoi pas une rubrique « Le courrier de nos lecteurs » ?

Les collaborateurs de la SOBEPS vous proposent également, ceci semblant répondre à un vœu émis par certains d'entre vous, diverses réunions au cours desquelles certains grands thèmes seront débattus. Il ne s'agira pas de conférences à proprement parler mais d'échanges à bâtons rompus sur tel ou tel aspect du problème OVNI. Ici également, vos suggestions sont attendues. Pour l'année 1983, nous vous invitons à débattre de deux thèmes au cours de réunions dont tous les paramètres essentiels vous

sont transmis à la suite de cet éditorial. Nous vous attendons nombreux. Amenez-y éventuellement des amis ou connaissances ; ce serait une excellente occasion pour nous rencontrer et éventuellement susciter l'intérêt de ceux qui connaissent encore peu ou mal l'ufologie.

Pour terminer, qu'il me soit permis ici de me livrer à quelques considérations personnelles sur la situation actuelle de l'ufologie. Chacun d'entre nous se rend compte de ce que nous sommes « au creux de la vague ». Certains se posent même la question de savoir si une nouvelle crête risque de déferler à travers le monde. Je ne veux pas tenter la moindre réponse à cette question (2). Mais ne serait-il pas temps d'envisager, profitant d'un répit opportun, de pousser la réflexion sur le problème dans son ensemble. Cette idée n'est pas nouvelle. De nombreux ufologues de renom ont écrit récemment dans nos colonnes qu'à leur avis, le temps d'une auto-critique de l'ufologie était venu. Que ce soient les moyens mis en œuvre lors des enquêtes, que ce soient les conditions tant physiques que psychologiques ayant entouré l'observation d'un OVNI par un témoin, ou encore les méthodes statistiques utilisées dans nos fichiers, ou enfin le caractère trop souvent polémique et unilatéral de certaines prises de position, j'estime personnellement, j'en suis même fermement convaincu, que l'ufologie n'en est qu'à ses débuts. Le phénomène existe mais il ne se laisse pas appréhender aisément. Aussi, poursuivons la collecte des cas, les statistiques diverses, les réflexions synthétiques mais de grâce, revisons nos méthodes. Nous éviterons peut-être de tomber dans certains travers, certaines incompréhensions à la base de discussions parfois bien stériles.

C'est le vœu que je formule en souhaitant trouver un écho favorable parmi tous les ufologues, quels que soient leurs formations, leurs positions, leurs sentiments. Ne nous endormons pas dans le creux de la vague, la crête suivante risquerait fort de nous prendre au dépourvu. Quoi qu'il en soit, je vous réitère mes vœux sincères pour l'année 1983. Bonne lecture.

Pascal Deboodt,
Rédacteur en chef.

---

1. C.O.B. : Catalogue des Observations Belges.
2. On relira avec intérêt le numéro hors série de l'année 1982 dans lequel Thierry Pinvidic examine les priorités de la recherche, mais aussi les divers articles publiés durant ces derniers mois dans Inforespace.

Du neuf pour les réunions publiques

Afin de bloquer leur date dans vos agendas, nous vous annonçons dès maintenant deux importants rendez-vous pour cette année.

Ni conférences, ni débats improvisés, mais tout cela à la fois, afin de permettre de nous rencontrer et d'échanger utilement nos idées sur les sujets qui nous intéressent, nous vous invitons à venir évoquer avec nous les thèmes suivants :

le samedi 23 avril 1983 : **« Qu'est-ce qu'une enquête ufologique ? : les cas identifiés et les vrais OVNI ».**

le samedi 15 octobre 1983 : **« Situation et perspectives de l'ufologie actuelle ».**

Ces réunions se tiendront à 14 h., au siège de la SOBEPS. Amenez-y vos amis ou relations : tout le monde y est cordialement invité.

S'il n'y a pas l'OVNI, on le crée

Voilà comment l'observation d'un simple ballon sonde peut se transformer en un rapport OVNI.

A la fin de l'après-midi du jeudi 13 septembre 1979, le ciel de l'Italie du nord-ouest a été intéressé par l'apparition d'un ballon sonde qui stationnait à haute altitude. A cause de sa remarquable luminosité, due au reflet de rayons solaires sur sa surface, le ballon a fait rester, le nez en l'air, des milliers de personnes, parmi lesquelles votre serviteur, parsemées sur le territoire du Piémont, de la Ligurie et de la Lombardie (il y a aussi eu toutefois des observations, pendant la soirée du vendredi 14, dans les villes de la Vénitie : Rovigo, Venise, Padova), tout le monde voulant croire que l'étrange objet qui avait attiré leur attention fut un vrai OVNI, peut-être le premier de leur vie.

Le mystère, cependant, fut vite éclairci au regret de presque tous les observateurs qui, entre-temps, avaient bombardé d'appels téléphoniques les aéroports, les observatoires astronomiques, les journaux, les radios libres, les postes de police et les ufologues locaux.

Dans les jours suivants, nous avons recueilli les témoignages de nombreuses personnes qui avaient observé ce « spectacle ». Quelques sages pourraient juger naïf et inutile un tel travail ! Pourquoi se salir les mains à cause d'un commun ballon sonde ?

Non, n'ayez pas peur ; nous ne croyons pas qu'il fut un astronef plus ou moins extraterrestre en veine de se présenter à un bal masqué ! Juste à cause du fait que nous étions en face d'un vrai ballon sonde « made in Terre » (très probablement lancé d'une base du sud de la France) nous avons voulu vérifier ce que les personnes « voient » ou mieux ce qu'elles disent avoir vu.

On a recueilli, à l'aide de quelques enquêteurs de la zone, cinquante témoignages environ dans les provinces d'Alessandria, Turin, Cuneo, Asti, Novara et Gênes. Quelques-uns ont observé le ballon sonde (qui alors stationnait à la verticale de Nizza Monferrato - Asti -, position vérifiée par triangulation), à l'œil nu, d'autres à l'aide d'instruments divers et ils nous en ont donné une description « très personnelle ».

Comme vous savez le témoignage humain est très peu valable à cause de nombreux et différents facteurs subjectifs qui interviennent. Mais beaucoup des enquêteurs « oublient » souvent cette faiblesse et acceptent tout court les faits tels que le témoin les décrit. Enfin, quelle est la valeur réelle d'un témoignage humain à propos d'une expérience OVNI ? C'est un problème plus important qu'on ne le croit, puisque, jusqu'à preuve du contraire, **nous n'examinons pas l'OVNI,** mais le témoin, ou mieux, son témoignage ou, dans la plupart des cas, le rapport qui dérive du témoignage.

Quant à notre ballon sonde, les rapports que nous avons recueillis sur l'observation (au nombre de 49) se réfèrent au 13 septembre 1979 de 17 heures et demie à 21 heures et ils proviennent de gens de toutes les classes et de tout âge qui ont observé le phénomène pendant un temps plus ou moins long. Beaucoup de témoins par nous interrogés, d'abord identifièrent, ou auraient aimé identifier, l'objet comme un véritable OVNI, mais, ensuite, à cause d'une observation prolongée qui a permis l'exacte identification ou après avoir lu les journaux qui révélaient la présence du ballon sonde ou après avoir écouté l'avis sceptique des amis et des connaissances, ont tous, plus ou moins à regret, accepté l'identification du ballon.

On précise, donc, que toutes les personnes questionnées avaient connaissance que l'objet qu'elles avaient observé était un commun ballon sonde. On a demandé aux personnes interrogées de résumer ce qu'elles avaient vu et d'en dessiner la forme.

Ceux qui ont observé l'« objet » à l'œil nu, l'ont décrit, généralement, comme « une chose ronde lumineuse », « un objet très lumineux, un peu plus grand que l'étoile polaire donnant une réverbération argentée métallique », « un objet blanc-argenté d'une forme ovoïdale vaguement triangulaire », « une boule argentée », « un objet haut, en apparence immobile dans le ciel, rond, ayant deux sources lumineuses diamétralement opposées », et ainsi de suite...

Le nombre des observations effectuées à l'œil nu est presque égal à celui des observations effectuées aux jumelles. Les descriptions des cas observés par les jumelles et qui offraient un modeste agrandissement sont semblables à celles observées

Figure 1.
Dessin du témoin G. O. à Alessandria.

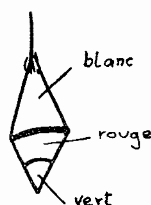
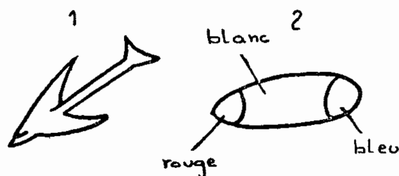


Figure 2.
D'autres dessins (témoin A. D. à Alessandria).



sans aucun instrument. Les agrandissements augmentant, voilà qu'apparaît la forme classique d'une goutte d'eau ou d'une poire renversée, jusqu'au cas où, par un télescope 60X, on a aperçu quatre « câbles » qui pendaient du ballon. Jusqu'ici tout est, à peu près, normal.

Cependant dans les rapports que nous avons recueillis, 12 cas, à mon avis, sont « anormaux » et puisqu'ils représent 25 % environ des témoignages, ils prennent une importance remarquable.

Pourquoi « anormaux » ? Voyons-le ensemble.

a. Viguzzolo (pays situé à 20 km à l'est d'Alessandria) - M. V., étudiant, 17 ans, observe longtemps, de 18 h. à 20 h. environ, un globe lumineux formé par des anneaux concentriques d'une couleur changeante qui allait, avec le temps, du blanc, au jaune, au rouge et encore au blanc. L'objet diminue de plus en plus ses dimensions en changeant de couleur ; sa luminosité s'affaiblit, comme s'il s'éloignait lentement. L'objet, tout en restant toujours dans la même zone du ciel **bouge, par sursauts, dans toutes les directions.** (Le ciel est parfaitement serein).

b. Alessandria. Témoin : G. O., ménagère, 55 ans. Elle a observé aux jumelles un objet d'une forme rhomboïdale dont la diagonale principale était verticale (voir fig. 1) ; blanc en haut, rouge au centre, vert en bas, les contrastes nets. De temps à autre, on voyait sur la partie supérieure de l'objet **une antenne** réfléchissant les rayons du soleil. Elle tournait autour de son axe vertical à droite et à gauche. L'objet restait à peu près dans la même zone du ciel et se rapetissait dans le temps.

c. Alessandria. Témoin : A. D., 19 ans ; il observe, à l'œil nu, à 19 h. environ, le ballon sonde et le décrit **semblable à un « avion postal »,** « vu comme dans un miroir » (ce sont les mots du témoin) qui réfléchissait les rayons du soleil ; sa lumière était blanche comme un « flash ». Vers 20 h. 15, le témoin observe, toujours à l'œil nu, l'objet sur les collines au nord de la ville et le décrit oblong (l'axe le plus long était horizontal) et d'une couleur rouge à gauche, blanche au centre et bleue à droite (voir fig. 2).

d. Terzo Montabone (endroit à 27 km. au sud-sud-ouest d'Alessandra). Témoin : G. C., 17 ans, étudiant ; il observe à 19 h. environ **un objet verdâtre,** bouger par sursauts dans le ciel ; puis changer vivement de couleur et devenir **blanc,** en montrant **quatre sources lumineuses** disposées en cercle. L'objet reste, ensuite, immobile dans le ciel et bien que l'observation soit discontinue, le témoin affirme que l'objet a disparu au coucher du soleil (fig. 3).

Qu'est-ce qu'il est arrivé, en tous ces cas-là ? (On rappelle en effet qu'ils se rapportent à l'observation d'un simple ballon sonde).

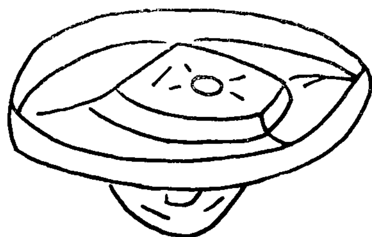
Rien d'extraordinaire, au contraire des choses très communes : des phénomènes de réfraction, des illusions perceptives, des mouvements auto-cinétiques, de la myopie, de la suggestion et... un peu de fantaisie.

Les témoignages « anormaux » existent soit dans le cas d'une brève durée de l'observation (quelques minutes), soit dans le cas d'une longue durée (une heure environ). Des différences se relèvent dans les cas non-anormaux, pas seulement dans la description de la forme, mais aussi dans les dimensions, (les rapports provenant de la même zone vont des dimensions apparentes un peu plus grandes qu'une étoile à celles de la pleine lune environ), et dans la couleur de la lumière réfléchie.

Si un de ces témoins-là un jour venait chez nous pour nous exposer son **sincère** témoignage, comment cataloguer un tel rapport ?

Quelle est donc la valeur des témoignages sur les lumières nocturnes ou sur les disques diurnes vus à haute altitude ?

Figure 3.
Le ballon sonde selon un jeune homme de 18 ans (croquis réalisé par le témoin).



Quelles différences y a-t-il entre les rapports acceptés comme OVNI par nous, « ufologues », et ceux-là déjà mentionnés ?

Si, d'autre part, on considère le désir humain - conscient ou inconscient, parfois maladif - de « voir l'OVNI », c'est facile qu'un avion, Jupiter, Vénus, la Lune, un météore, un satellite, un commun ballon se « transforment » dans un bien plus excitant OVNI !

Bien que les «altérations» des caractéristiques physiques et de comportement du phénomène constatées dans les rapports exposés ci-dessus ne représentent certainement pas le maximum contrôlable dans ces cas (peut-être parce que l'hypothétique « processus de transposition » mnémonique et d'évocation s'est arrêté, ou, au moins, qu'il s'est réduit considérablement à cause de l'identification successive de l'objet observé), les témoins-mêmes nous ont avoué un grand désir de voir en l'objet de leur observation un véritable « astronef extraterrestre ». Cependant, dans ce cas, cet espoir a été éteint aussitôt à cause de la déception suivant la facile identification du stimulus visuel.

On pourrait tout simplement insinuer que si le ballon sonde même était apparu dans un temps dominé par une forte psychose collective - comme pendant une «vague» - sa simple identification n'aurait été admise si facilement et la « transposition » perceptive aurait suivi son cours en changeant de plus en plus les caractéristiques de l'observation. De cette façon l'identification suivante aurait été presque impossible (d'après les seuls renseignements des témoins) et un tel témoignage aurait donné un véritable rapport OVNI sans l'ombre d'un doute.

De plus. pour prévenir toute équivoque on ne devra pas oublier que la plupart des personnes ne savent pas du tout évaluer ni l'angle visuel au-dessous duquel on a observé le phénomène, ni les dimensions apparentes, ni l'altitude de l'objet observé, ni souvent sa situation géographique. A ce propos, l'enquêteur peut prévenir les erreurs les plus grossières seulement, mais rien de plus.

On pourrait juger cela insignifiant, mais permettez-moi d'avoir un doute : pendant trente ans environ, combien de ballons sondes, planètes, avions, satellites, météores et ainsi de suite, ont été catalogués d'abord par le témoin et ensuite par nous, chercheurs comme de véritables OVNI ? Combien de cas pourrait-on sauver d'un tel impitoyable examen ? Souvent, on ne peut pas découvrir la vérité dans des rapports si bien « déguisés »... Cela arrive aussi à cause de nombreux passages effectués d'un témoin à l'autre jusqu'à arriver au reporter qui devient le témoin d'un témoignage et ensuite, après lui, le chercheur.

Nous aussi nous faisons partie du problème.

Paolo Toselli.

Nos enquêtes

Un objet bruyant dans le ciel de Soumagne

INTRODUCTION

« Ma fille Sylvie âgée de 11 ans et demi s'est rendue ce jour promener notre chien dans les prairies de la ferme du château de Wégimont. Elle quitta notre domicile à 8h55 et à 9h15 elle rentra précipitamment en courant, négligeant d'enlever ses bottes boueuses et, essouflée, nous dit : « je me suis sauvée, j'ai vu une soucoupe ! »

Pour la calmer, nous n'avons pas marqué un intérêt particulier à sa déclaration, ce n'est qu'un quart d'heure plus tard que, calmement, nous avons commencé à nous entretenir avec elle du phénomène qu'elle avait observé.

Dessinant relativement bien, elle nous a fait un premier dessin de l'engin en indiquant qu'elle avait été frappée par une ligne de couleur bleue qui le ceinturait. En outre, pendant l'observation, il est resté incliné dans le sens des aiguilles d'une horloge indiquant 8h10. L'engin était de teinte gris métallique.

Il a semblé à ma fille qu'elle s'était aperçue de son arrivée par le bruit « brouaam - tut - tut - tut » répété ; l'engin est descendu verticalement du ciel, puis, à une hauteur non inférieure à 50 m ni supérieure à 300 m, a pris la direction de l'ouest en vol horizontal bien que toujours dans la position de 8h10 ».

Avec cet extrait de lettre envoyée par le père de la fillette à la SOBEPS, on ne pourrait mieux introduire ce cas d'observation rapprochée qui a fait l'objet d'une enquête menée sur les lieux mêmes de l'incident.

C'est le dimanche 11 novembre 1979, en la commune de Soumagne (province de Liège), que le jeune témoin put, durant une minute environ, observer un objet circulaire qui survola à faible altitude la prairie où il se trouvait en compagnie de sa chienne.

Cette commune rurale d'environ 5.500 habitants est située à vol d'oiseau à 13 km à l'E.S.E. de Liège et au sud de l'ancienne route reliant la ville mosane à Aix-la-Chapelle. L'observation s'est déroulée dans un grand pré qui est limité à l'ouest par le Domaine provincial de Wégimont (parc de 10 ha comprenant un vaste complexe sportif), au sud par les jardins des villas de la chaussée de Wégimont où réside la jeune fille et au nord par un ancien charbonnage qui n'est plus en activité depuis une dizaine d'années au moins. La prairie se trouve dans la partie supérieure du versant nord de la vallée de la Magne, ruisseau qui se jette dans la Vesdre en amont de Chaudfontaine, son altitude moyenne est de 220 m. Il n'y a pas de ligne H.T. à proximité immédiate et aucune faille géologique n'est renseignée en cet endroit.

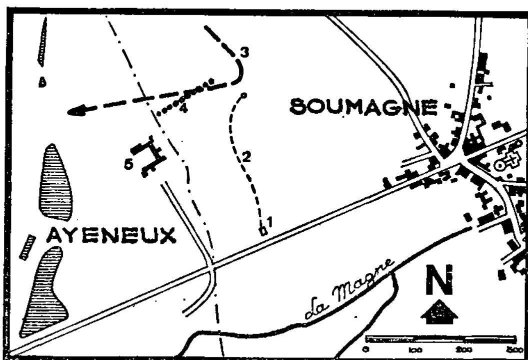
L'OBSERVATION

Habituellement c'est la maman de Sylvie qui mène la jeune chienne « China » (berger malinois d'environ 1 an) en promenade mais ce dimanche là sa fille partit seule avec la chienne dans les prairies qui s'étendent derrière leur habitation. Elle marchait en direction de « Bas-Bois » vers le nord-est en tenant China en laisse car si celle-ci est laissée en liberté, elle coure volontiers derrière les vaches et son comportement quelque peu impulsif a déjà, dans le passé, amené l'un ou l'autre fermier de l'endroit à réclamer des dommages auprès de la famille (pour bris de clôture notamment).

Ayant dépassé de quelques mètres une petite cabane entourée de broussailles, son attention fut soudain attirée par un bruit insolite qui venait du ciel. Elle leva les yeux et aperçut un objet rond qui descendait vers le sol en se rapprochant d'elle.

Cet objet provenait du nord-ouest et suivait une trajectoire rectiligne en descendant très fortement en direction du

Plan des lieux :
1. Habitation du témoin chaussée de Wégimont ; 2. Trajet suivi par Sylvie jusqu'à la petite cabane ; 3. Trajectoire de l'objet circulaire ; 4. La rangée d'arbres ; 5. Le château de Wégimont.



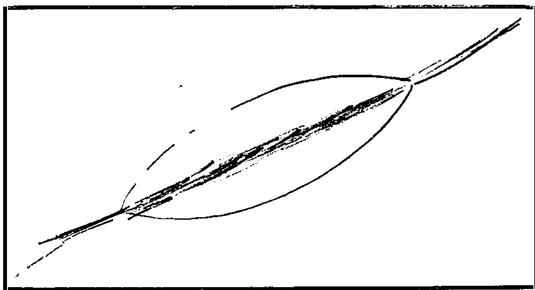
témoin pour s'en rapprocher à près de 50 m peut-être, ce qui provoqua une vive frayeur chez la fillette qui s'encourut vers la cabane qu'elle venait de dépasser et où elle chercha à se dissimuler parmi les taillis tout en tenant sa chienne à la laisse. Elle continua toutefois à observer l'objet qui maintenant venait d'amorcer un changement de cap en décrivant une courbe assez serrée à une élévation approximative de 45° dans le ciel. Sa vitesse relativement modérée était constante, même durant cette manœuvre, et elle était d'environ 60 km/h d'après l'estimation de l'observatrice. Il n'y eut pas d'arrêt, ni de changement de direction à angle droit (comme les affectionnent tellement les ufologues !) ; l'objet vira comme pourrait le faire un avion mais, dans le cas présent, le rayon de cette trajectoire courbe fut particulièrement court. Il continua ensuite sa route en survolant une rangée d'arbres à quelques mètres à peine de leur cime pour s'éloigner en direction de l'ouest. (260°). Il n'est pas remonté dans le ciel et a plutôt suivi une trajectoire horizontale qui l'amena à survoler le Domaine provincial de Wégimont tout proche en passant derrière le château. Il s'éloigna vers l'horizon où le témoin le perdit de vue.

Sa forme était ovoïde et il était d'aspect métallique. Sa couleur était d'un gris métallisé et une bande bleue le ceinturait suivant sa plus grande circonférence. A gauche et à droite du corps principal de l'objet, Sylvie déclare avoir aperçu des « pointes » comme le montre très bien le dessin qu'elle a réalisé lors de l'enquête, mais ces « pointes » se trouvent exactement dans le même plan que la bande bleue ceinturant l'objet et elle n'exclut pas la possibilité qu'il puisse, en fait, s'agir d'un anneau circulaire vu par la tranche. L'angle sous lequel l'objet se présentait à elle ne lui permit pas de dire avec certitude s'il s'agissait réellement d'un anneau mais il lui semble que vraisemblablement c'était « une sorte d'œuf avec quelque chose autour ».

L'objet brillait en reflétant les rayons du soleil qui se trouvait à ce moment dans le dos de l'observatrice. Il n'avait aucun mouvement de rotation sur lui-même mais pouvait peut-être légèrement tanguer tout en avançant.
D'autre part, il ne présentait aucun détail particulier, pas de découpes, de portes, de fenêtres, de hublots ou de parties transparentes permettant de voir quelque chose à l'intérieur. La surface était parfaitement lisse et on ne pouvait y remarquer aucun feu ou source de lumière. Si l'objet était brillant c'est parce qu'il se trouvait en plein soleil et qu'il en reflétait les rayons, mais par lui-même il ne dégageait aucune luminosité propre.

Il n'y avait aucune traînée ou fumée dans son sillage et rien ne s'en serait détaché durant les quelques instants où il fut suivi des yeux par la jeune fille cachée dans les

Croquis de l'objet qui survola le Domaine de Wégimont et que Sylvie dessina le jour même de son observation.



taillis. Elle ne perçut aucun rayonnement, ni impression de chaleur ou de froid et ne se souvient pas d'avoir remarqué une odeur quelconque au passage de l'objet. Quand il survola la rangée d'arbres, elle ne remarqua aucune turbulence dans les branches dénudées de ceux-ci.

Le bruit qui a attiré l'attention du témoin était assez fort et il fut perçu pendant toute la durée de l'observation. C'était une succession de sons ponctuels non modulés et tous de même intensité (toutt - toutt - toutt...), bien distincts et relativement puissants mais toutefois moins perçants qu'une sirène d'ambulance.

Après la disparition de l'objet à l'horizon, Sylvie, toujours très apeurée par cette apparition qui l'avait considérablement effrayée, courut à toutes jambes jusque chez elle où elle alerta ses parents et leur raconta l'observation étonnante qu'elle venait de faire. Si ses frères se moquèrent un peu d'elle et ne voulurent pas la croire, la sincérité avec laquelle elle relata les événements qu'elle venait de vivre influença plus favorablement l'opinion de ses parents. Signalons encore que durant toute la durée de l'observation le berger malinois n'eut aucune réaction particulière et ne sembla même pas avoir remarqué la présence de l'objet dans le ciel.

La fillette fut bien sûr très effrayée lorsqu'elle aperçut cet objet inconnu qui se rapprocha aussi près de sa dérisoire cachette mais par la suite, une fois qu'elle retrouva son équilibre sous le toit familial, elle ne fut point marquée en quoi que ce soit par cette rencontre hors du commun. Elle n'eut aucun malaise, pas de migraine ou d'angoisse et elle passa une nuit paisible sans cauchemar.

L'ENQUETE

L'interrogatoire du témoin se déroula sur les lieux-mêmes de l'observation. Cette confrontation permit de rectifier son estimation de la durée totale de l'incident. Il semble en effet que sous l'emprise de la frayeur, ce survol lui parut plus long qu'il ne le fut peut-être en réalité, aussi, une fois sur place et en relevant la trajectoire décrite par l'objet, il paraît raisonnable de ramener cette durée à une minute environ et non deux comme l'avait proposé le témoin. Cette nouvelle appréciation pourrait d'ailleurs mieux correspondre à la vitesse de déplacement de l'objet, pour autant bien sûr que l'on accepte l'estimation de 60 km/h comme étant proche de la réalité. Le témoin aurait pu suivre l'objet des yeux alors qu'il couvrait une trajectoire visible d'environ 1 km ; à 60 km/h, la durée pendant laquelle il fut observé est dès lors bien d'une minute.

D'autre part, comparativement aux arbres que l'objet avait survolés au ras des cimes, on peut estimer que le plus gand diamètre du corps principal devait se situer entre 3 m 50 et 4 m.

La seule réaction qui put être recueillie au cours de l'enquête fut celle de la mère de Sylvie, son père étant absent à ce moment ainsi que les autres enfants. Elle déclara avoir été fort surprise de voir revenir sa fille dans un état d'excitation très inhabituel et de plus elle s'étonna de la voir rentrer dans la maison sans avoir retiré ses bottes qui étaient maculées de boue car une discipline assez rigoureuse et bien compréhensible règne dans cette famille de cinq enfants dont Sylvie est l'aînée (les 4 autres enfants sont des quadruplés - 3 garçons et une fille nés deux ans après elle). La maman reconnaît que sa fille a une imagination très vive en ce sens qu'elle vit un peu dans un monde à elle où le rêve pourrait avoir une place privilégiée, ce qu'elle traduit d'ailleurs aisément par le dessin ou la peinture, mais sa mère insiste toutefois en précisant bien qu'elle est une enfant très équilibrée. Elle ajouta encore qu'elle ne voyait pas pourquoi Sylvie aurait raconté une histoire pareille si vraiment elle n'avait pas vécu l'expérience qu'elle confia immédiatement à ses parents. La sincérité de son récit ne fait pour elle aucun doute et la nature quelque peu imaginative de sa fille ne la pousserait pas pour autant à mystifier son entourage.

C'était la première fois que le témoin recevait la visite d'un enquêteur, aucune autre personne n'ayant jusque là établi un compte rendu détaillé sur ce cas (1).

De caractère très ouvert, Sylvie répondit avec franchise à toutes les questions qui lui furent posées sans hésitation. Elle raconta son expérience sans détour ni exagération en exposant avec simplicité ce qui lui était arrivé et ne chercha pas à enjoliver son récit pour le rendre plus extraordinaire encore et par là même se mettre en valeur aux yeux de son interlocuteur. De nature sociable et confiante, elle donna une relation vraisemblablement assez objective de ce qu'elle a vécu sans vouloir en tirer une quelconque notoriété la mettant en vedette. Si elle a bien gardé en mémoire cette rencontre insolite, elle n'en a pas pour autant été bouleversée par la suite et cette expérience n'aura en aucune manière perturbé le cours de son existence.

CONCLUSION

On rejoindra ici l'appréciation des parents de Sylvie qui écartent toute possibilité de fraude de la part de leur enfant.

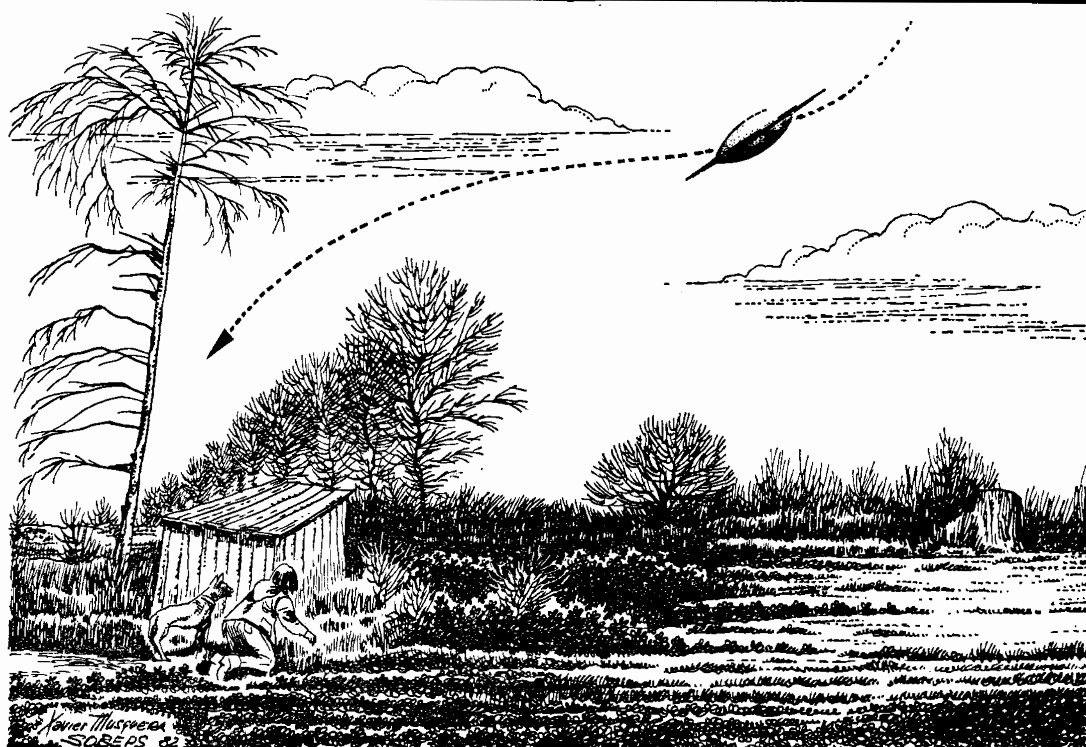
Il est bien certain qu'elle est au courant du phénomène OVNI qui l'intéressait déjà avant d'avoir fait son observation. Elle a lu quelques ouvrages sur le sujet qu'elle trouva dans la bibliothèque de son père, lequel est très intéressé par le problème. C'est ainsi que par une pure coïncidence, elle était en train de lire l'ouvrage de la SOBEPS « Des soucoupes volantes aux OVNI » le matin même de l'enquête mais on ne peut pas pour autant en conclure que son témoignage ne se résume qu'à une tentative de mystification de ses proches. Toute possibilité de canular semble pouvoir être écartée car une telle disposition d'esprit serait en désaccord total avec le caractère franc et ouvert de la fillette.

Quant à une mésinterprétation de sa part, il est difficile de retenir une telle explication pour élucider ce témoignage car la distance est vraiment trop courte entre l'objet et le témoin pour que ce dernier n'ait pu reconnaître un engin connu comme un hélicoptère par exemple.

---

1. Ni Sylvie, ni ses parents n'ont fait une déclaration au commissariat de Fléron ou au garde champêtre de Soumagne.

Reconstitution de l'observation du 11 novembre 1979 à Soumagne.



Le comportement même de Sylvie montre combien elle est toujours restée parfaitement lucide et à aucun moment elle n'aurait été sous l'emprise d'un état émotionnel intense obnubulant toute faculté d'adaptation à l'événement. Bien au contraire, dès qu'elle se rendit compte du risque éventuel que pouvait présenter cet objet inconnu qui descendait vers elle, elle chercha tout de suite à se cacher tout en continuant néanmoins à observer ce qui pouvait survenir. Une fois que l'objet disparut à l'horizon et qu'elle estima ne plus être en danger, elle courut alors sans plus attendre jusque chez elle pour faire part à ses parents de ce qui venait de se passer.

De tout ceci, on peut raisonnablement déduire qu'elle n'a jamais basculé dans un état de conscience pathologique qui ne lui aurait plus permis d'avoir une perception parfaitement claire du déroulement de la rencontre. Si son attitude et ses réactions au cours de ces brefs instants laissent apparaître qu'elle fut bien confrontée à une réalité tangible, toute explication conventionnelle semble alors pouvoir être écartée.

Il est évidemment regrettable qu'aucun autre témoignage indépendant ne vienne confirmer cette observation qui ne repose que sur le seul récit d'un témoin isolé. Une tentative en ce sens fut bien menée en consultant les archives des journaux « La Meuse » et « La Wallonie » mais aucune information pouvant consolider les événements rapportés par Sylvie n'a été relevée (2).

Jean-Luc Vertongen.

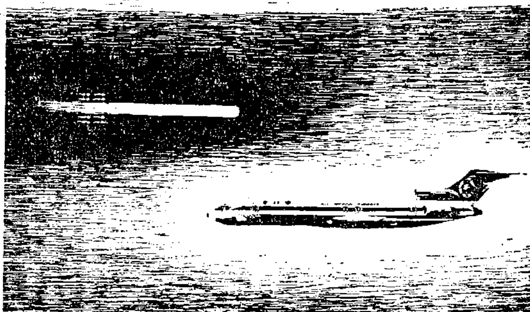
---

2. Si aucune autre observation n'a été récoltée par le réseau d'enquête à la date du 11 novembre 79, un autre témoignage par contre fut enregistré dans la région pour l'année 72.
Le 9 décembre de cette année-là un phénomène curieux a été observé à Chaudfontaine. Il s'agit de l'observation de Mlle M. P. Joiret qui devant son habitation à « La Béole » aperçut, passant à très faible altitude, une grosse boule lumineuse de couleur jaune qui progressait très lentement selon une trajectoire O.N.O. E.S.E. en lâchant toutes les dix secondes environ une sorte d'étincelle qui s'éteignait aussitôt (voir Inforespace n° 15, p. 34).

Le dossier photo d'Inforespace

Japon, le 3 octobre 1971

Figure 1.
Une reconstitution de l'observation du Capt. Sugimaru lors du vol Tokyo-Sapporo.



Le 3 octobre 19î71, la nuit de la « Jugoya » (1), une mystérieuse « boule de feu » apparut au-dessus du Japon, de Hokkaido jusqu'à la région de Tohoku et put être observée par de nombreuses personnes. Les témoignages affluèrent aux stations météorologiques, aux bureaux de police et aux journaux. Des rapports furent également faits par des pilotes qui, en vol, avaient pu observer le phénomène. La C.B.A. (2) qui enquêta sur l'affaire enregistra ainsi plus de 200 cas d'observations.

L'observatoire de Asahikawa expliqua le phénomène par la rentrée d'un satellite artificiel, tandis que l'observatoire de Tokyo croyait plutôt en un gros météore. Les astronomes de l'Université de Hokkaido, sous la conduite du professeur Hisao Fukushima, penchaient aussi pour l'hypothèse du satellite : ils estimèrent que l'objet volait du nord-est vers le sud-ouest, de Wakkanai jusqu'à Erimo, et qu'il s'évanouit au-dessus de l'Océan Pacifique. Or les pilotes des compagnies aériennes ANA, JAL et TDA qui purent observer le phénomène lumineux le décrivirent comme un gigantesque « cigare ». Le capitaine Murayama - dont ce n'était pas la première observation d'OVNI - rapporta que l'objet émettait un éclat métallique, tandis que le capitaine Shimada décrivit des hublots sur la silhouette lumineuse du phénomène. Voici d'ailleurs l'ensemble des informations recueillies par la C.B.A.

1. A 18h14, le Boeing 727 de la compagnie ANA, vol 69 de Tokyo vers Sapporo, circulait dans un couloir réservé à 27.000 pieds d'altitude (plus de 8.000 m.). Juste avant que l'avion ne survole la balise de Miyako (Iwate), le capitaine Tadayoshi Sugimaru aperçut, « à deux heures », un objet lumineux doré dont l'élévation était de 15°. Au même moment, deux autres membres de l'équipage, le co-pilote Toyoaki Matsufuji et l'ingénieur de vol Hirano, observaient également le phénomène.

Selon le Capt. Sugimaru, l'objet occupait quasiment toute la vitre du cockpit, ressemblant à un bâton lumineux, avec, aux deux tiers de sa longueur, comme quatre lumières suivies d'une traînée et qui semblaient accompagner l'objet principal (figure 1). Ce phénomène volait vers le sud-est, son altitude étant estimée à environ 12.000 m. ; il demeura visible durant une minute (temps clair).

2. A 18h15, le Boeing 727 de la compagnie ANA, vol 68 également de Tokyo vers Sapporo, se trouvait à une altitude de 26.000 pieds au-dessus de Miyako, à environ 100 km au nord de Matsushima (avec une vitesse de croisière de 0,82 Mach). C'est alors que trois membres de l'équipage, le capitaine Kenji Yamada, le co-pilote Akio Ishii et l'ingénieur de vol Roye Hopper, observèrent le mystérieux phénomène lumineux, à environ 90° à gauche du nez de l'appareil. L'objet semblait mesurer 200 à 300 m de long (1.000 m selon le capt. Yamada) et entre 10 et 12 m de haut. Il avait un éclat doré et on décelait comme des étincelles à l'avant du phénomène (R. Hopper signala que ce front de l'OVNI était plutôt rouge) ; il semblait voler à la même altitude que l'avion mais à une vitesse qui pouvait approcher deux fois celle du son (Mach 2).

3. A 18h14, un peu après, le Boeing 727, vol 71 vers Sapporo, décollait à l'aéroport international de Tokyo avec à son bord un équipage formé du capitaine Toshio Shimada, du co-pilote Kanki Uchida et de l'ingénieur de vol Morii. Alors que l'appareil montait à l'altitude de 3.000 m, au-dessus de Kashiwa (Chiba) avec une inclinaison de 10°, ils purent observer un objet lumineux avec une forme de cigare, avec un éclat jaune ; l'OVNI se déplaçait horizontalement en émettant une sorte de flamme à l'arrière.. Il fut visible entre 30 et 40 secondes (altitude de 14.000 pieds) et s'évanouit en rentrant vers une zone de fins nuages.

Le Capt. Shimada estima la luminosité de l'OVNI comprise entre celle d'une étoile et celle de

---

1. La « Jugoya » a lieu le 15e jour de la lunaison. Dans le passé, cette coutume religieuse était largement suivie : elle consistait à observer la pleine Lune durant la soirée et de lui rendre hommage. Aujourd'hui la coutume est encore vivace et des milliers de Japonais y sacrifient chaque mois.
2. C.B.A. International, Dir. Y. J. Matsumura, Naka P. O. Box 12 Yokohama 232, Japan.

Figure 2.
Le Capitaine Shimada du vol ANA-71 put observer le même phénomène lumineux exactement au même moment.

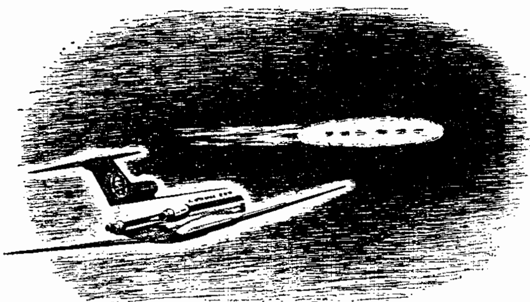
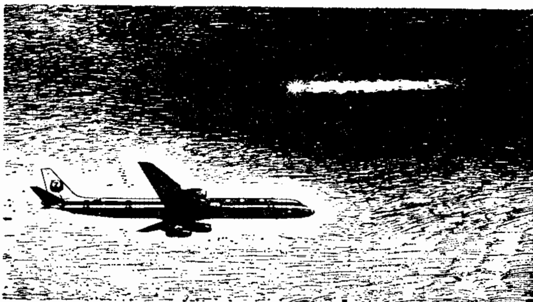


Figure 3.
Observation du Capitaine McDade à l'approche de l'aéroport de Chitose.



la Lune ; sa vitesse devait approcher Mach 8 et le Capt. distingua comme des « hublots » (figure 2), ce que le co-pilote Uchida ne confirma pas.

4. A 18h15, un DC-8 de la compagnie JAL, vol 521 vers Sapporo, venant de Tokyo, filait vers le nord vers Chitose. Dans les zones de Tohoku et Hokkaido, le temps était beau et l'équipage avait une vue bien dégagée. Alors que l'appareil approchait de l'aéroport de Chitose, le Capitaine Charles L. McDade et le co-pilote Mikimasa Abe aperçurent une énorme lumière anormale « vers 11 heures », à une altitude de 26.000 pieds (au-dessus du Cap Enzan, à environ 110 km au sud de Chitose). L'objet avait un éclat blanc, légèrement bleuté ; il était accompagné par une sorte de « fumée brillante » plutôt indistincte à l'avant et à l'arrière. Le phénomène apparut à l'azimut de 150º, fila derrière la fenêtre du cockpit et disparut après 70 à 90 secondes d'observation (figure 3).

5. A 18h14, le vol 877 de la compagnie JAL se dirigeait vers le nord, de Tokyo vers Hakodate, et s'apprêtait à changer de route de vol près de Shimokita. Alors que l'appareil effectuait un cercle à l'altitude de 3.000m, en vue de son approche de l'aéroport de Hakodate, le Capitaine Goichi Murayma vit un objet lumineux « comme une comète » à l'azimut de 30º pour une élévation de 30º. Il avertit son co-pilote Yasukazu Masuda et pendant ce temps la lueur grossit et son mouvement l'amena à traverser le ciel de la gauche jusqu'en face de l'avion. Le Capt. Murayama prévint aussitôt la tour de contrôle en affirmant que le phénomène se déplaçait à Mach 3-4, horizontalement vers l'est, à une altitude estimée à 15.000 pieds. Selon son rapport, l'OVNI ressemblait à une fusée, son éclat était métallique et sa traînée varia du blanc bleuâtre au rouge. Il y décela également comme deux taches d'un éclat moins vif au-dessus et sous le phénomène principal (figure 4). Le phénomène resta visible durant une minute avant de disparaître.

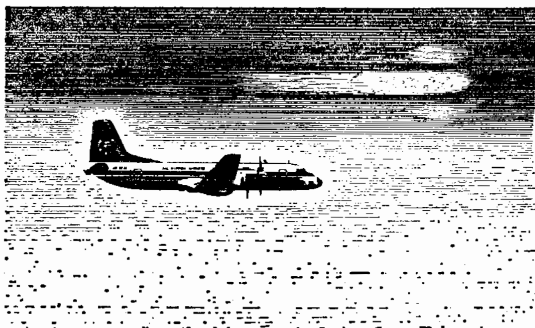
6. A 18h12, le vol 684 de la compagnie ANA de Hiroshima vers Tokyo se trouvait à une altitude de 4.500 m à 25 km à l'est de l'île d'Oshima. C'est alors que le Capitaine Hidekazu Ichikawa et le co-pilote Tohei Nakamura observèrent une lumière allongée qui sembla sortir d'un banc nuageux. Le phénomène apparut à une élévation de 5º au nord-est (azimut de 30º), traversa horizontalement le ciel vers l'est pendant 15 secondes et s'évanouit alors, son éclat rouge orangé disparaissant - apparemment - derrière des nuages.

7. A 18h12, le vol 203 de la compagnie TDA de Tokyo vers Sapporo venait de faire escale sur l'aéroport de Hachinohe et se trouvait alors vers sa destination finale, à une altitude de 9.000 pieds. C'est à ce moment que le Capitaine Sadao Adachi et son co-pilote Kanji Aoki virent une énorme lumière au-dessus d'eux. L'OVNI était blanc avec une longue traînée comme une comète.

8. A 18h12, alors que le vol 814 de la compagnie ANA se préparait à décoller de l'aéroport de Sendai en direction de Tokyo, le Capitaine Masao Yokoyama et le co-pilote Kunihisa Matsumura aperçurent un immense objet rond lumineux, trois fois plus gros que Vénus qui, à une élévation de 30º, passait du nord-nord-est vers l'est. Soudain une traînée apparut à l'arrière du phénomène ; l'OVNI resta visible environ trois minutes. Au même moment, des contrôleurs de la tour de Sendai observaient eux aussi un objet rougeâtre muni d'une longue traînée et qui se déplaçait horizontalement du nord-est vers le sud (altitude estimée à 15.000 pieds).

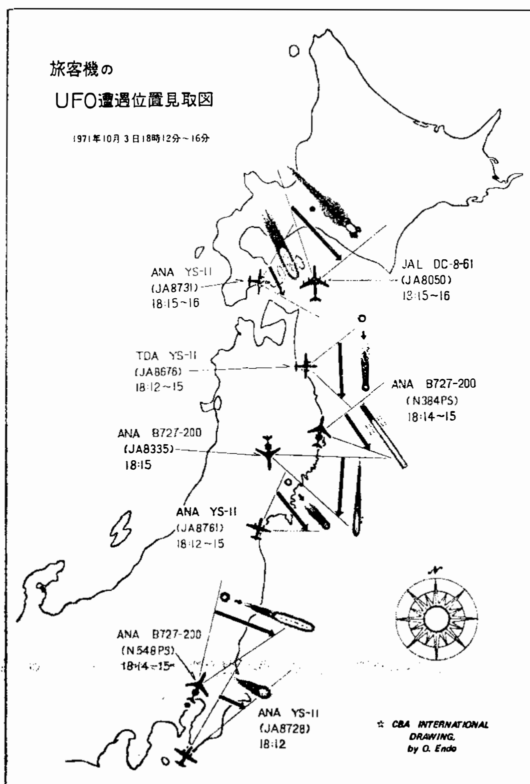
A cette déjà impressionnante liste de témoignages,

Figure 4.
La reconstitution du phénomène observé par le Capitaine Murayama près de l'aéroport de Hakodate.



on doit encore ajouter ceux de pilotes de chasseurs de l'armée nipponne ainsi que de contrôleurs de la tour de l'aéroport de Chitose. C'est vers 18h15 que ces derniers (4 témoins) observèrent un objet blanc jaunâtre, avec une traînée, et qui se déplaçait horizontalement vers le sud-sud-est. L'objet avait un éclat rougeâtre au moment où il se trouvait en face de la baie vitrée de la tour ; selon le contrôleur Nakano qui put l'observer aux jumelles, le corps principal était accompagné par une dizaine de corps plus petits, chacun de ceux-ci étant suivi d'une traînée.
Selon la C.B.A. à qui nous empruntons les informations de ce dossier, un radar de la base aérienne de Misawa aurait repéré un écho anormal à 18h18, l'alerte aux chasseurs ayant même été donnée.
Avant de passer aux photographies qui purent être prises, faisons ici le point sur ces rapports de pilotes. La figure 5 permet de se rendre compte de l'ensemble des positions au moment des faits. On y décèle une assez bonne cohérence dans la dscription du phénomène et la direction qu'il suivait. Si l'on sait qu'il y a quasiment 900 km de distance entre l'île d'Oshima (le point le plus au sud sur cette carte) et Chitose (au nord), cette cohérence dans la description et la simultanéité des observations nous permet d'affirmer que le phénomène s'est déroulé à très haute altitude et que dès lors, l'hypothèse de la rentrée d'un satellite ou plus vraisemblablement d'un gros météore est la plus vraisemblable.
Mais voyons ce que les photographies révèlent. A 18h14, Ichiro Atoyama, photographe au quotidien « Hokkaido Shimbun » se trouvait dans le parc Ohdori, au centre de Sapporo, quand il put observer un objet lumineux suivi d'une traînée rougeâtre. Il crut à une catastrophe aérienne et bra-

Figure 5.
L'ensemble des témoignages recueillis auprès des pilotes a permis de dresser cette carte des observations avec la position de chaque appareil, le type de phénomène observé et les directions suivies.



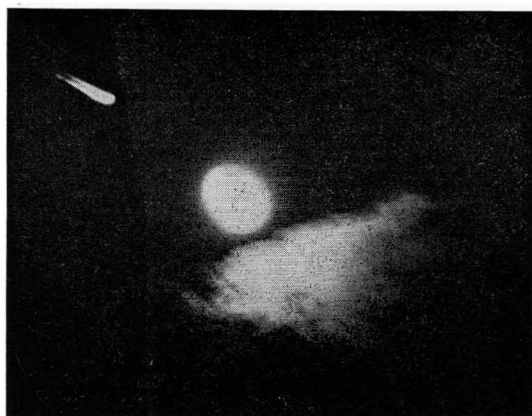
qua immédiatement son appareil photo en direction de la lueur : la photographie n° 98 montre un agrandissement du cliché original (camera Nikon F, 24 mm, f 2.8, 1/30 sec). A 18h14 également, Yasunobu Goto, de Sapporo, s'apprêtait à photographier la pleine Lune quand il aperçut un objet orangé se déplaçant lentement : il prit trois clichés du phénomène (photos n° 99 et 100) (camera Nikon F, équipée d'un zoom 43-86 mm, f 3.5,1/2 sec).

Toujours à 18h14, Hiroshi Hiramitsu, photographe au quotidien « Yomiuri Shimbun », se trouvait au village olympique de Makomanai à Sapporo quand il observa une boule de feu avec une traînée orange ; l'objet se déplaçait du nord-ouest vers le sud-est : un seul cliché fut pris (photo n° 101) (camera Nikon F, objectif Nikkor de 35 mm, f 2.8, 3 sec). A 18h15, une étrange lueur fut observée par plusieurs personnes qui se rendaient vers un quai de la ville d'Aomori (Honshu) pour y observer la pleine Lune. C'est un journaliste du quotidien local « Touo Nippo » qui prit ces deux derniers

98

99

100



101

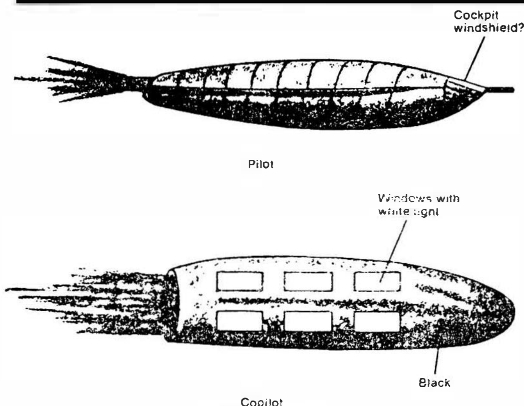


clichés du phénomène lumineux (photos n° 102 et 103).

Faut-il vraiment conclure ce dossier ? OVNI au sens strict du terme, puisqu'aucune rentrée de satellite ou de météore n'a été officiellement signalée ce soir-là (3), il n'en demeure pas moins vrai que tout plaide en faveur d'un phénomène parfaitement naturel. Il reste cependant des éléments troublants que certains mettent en évidence : la durée d'observation assez longue (au moins une minute), la présence d'objets plus petits accompagnant le corps principal, la trajectoire horizontale des divers corps, l'observation de « hublots » ou d'une structure plus floue sur l'objet cigaroïde, etc.

Notons enfin qu'il existe une similitude évidente entre ce cas et la célèbre observation dite de « Chiles-Whitted ». Le 24 juillet 1948, vers 02h45, aux commandes d'un DC-3 des Eastern Airlines volant à 1.500 m d'altitude entre Mobile et Montgomery (Alabama), le Capitaine Clarence Chiles et son co-pilote John Whitted observèrent comme un « jet de flammes » rouge, un peu au-dessus et à droite de l'avion. L'objet fut décrit comme un fuselage sans aile, en forme de cigare, qui était entouré d'un halo bleuâtre ; les témoins décrivirent également des sortes de hublots (figure 6). A l'époque, J.A. Hynek était conseiller scientifique auprès de l'U.S. Air Force et il expliqua le cas par l'entrée d'un gros météore dans l'atmosphère terrestre. Menzel lui emboîta le pas en écrivant (4) : « Il ne fait aucun doute que Chiles et Whitted ont mal interprété un brillant météore inhabituel, son corps rayonnant du blanc au bleu par l'incandescence (la queue lumineuse qui subsiste momentanément a souvent une structure veinée ou fibreuse qui peut facilement avoir suggéré la présence de « hublots » ou d'un « cockpit ») quand il traverse

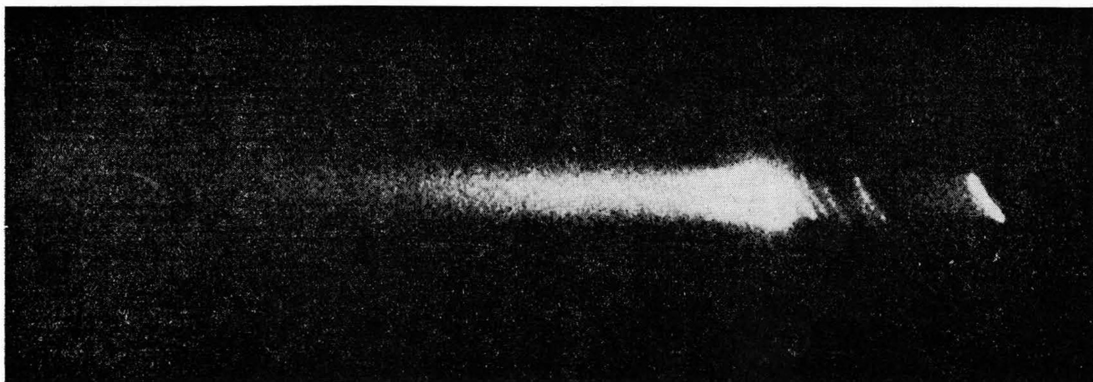
Figure 6.
Voici, d'après les croquis du pilote C. Chiles et du co-pilote J. Whitted, une reconstitution de l'OVNI observé le 24 juillet 1948 près de Montgomery (Alabama).



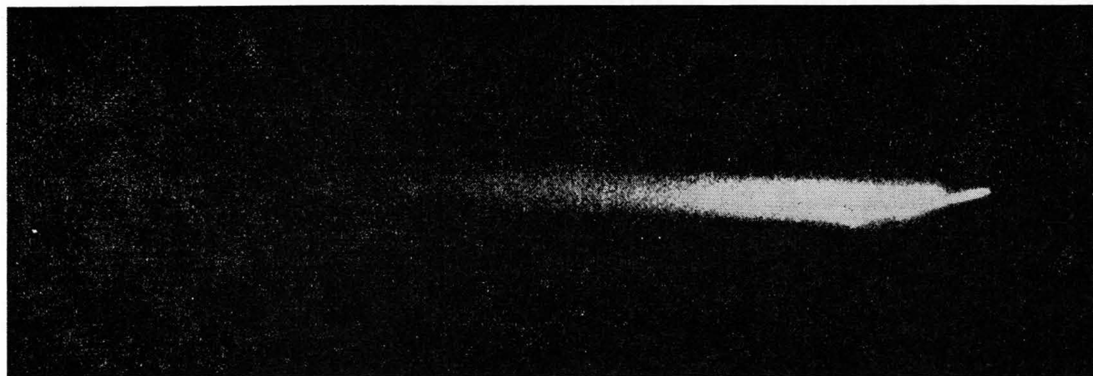
3. A notre connaissance du moins ; quiconque aurait des précisions à apporter sur ce point serait le bienvenu.

4. Donald Menzel, « The World of Flying Saucers », 1963.

102



103



l'atmosphère à 80 km de là, lançant des flammes lors de la vaporisation de sa matière par la friction avec l'atmosphère... ».

Par sa durée et les caractéristiques observées, le phénomène du 3 octobre 1971 au-dessus du Japon répond parfaitement à la rentrée d'un gros bolide dans l'atmosphère de la Terre. Mais un objet artificiel (satellite terrestre ou bien... sonde extraterrestre) abordant sans contrôle les couches denses de notre atmosphère aurait provoqué les mêmes effets. Enfin, dans le cadre d'une interprétation socio-psychologique de ces observations, il serait intéressant de comprendre comment un phénomène naturel plutôt simple aurait pu induire de tels détails de structure (« hublots ») dans l'esprit de certains témoins. Autant de points sans réponse qui nous obligent à refermer momentanément ce dossier (5).

Michel Bougard.

5. A ce propos, il est intéressant de comparer ce cas à celui évoquer par P. Toselli des pages 4 à 6 de ce numéro.

Le combat permanent de l'ufologie pour l'information (1)

Quels que soient nos points de vue respectifs sur le problème des OVNI, aucune solution générale n'a encore pu s'imposer **scientifiquement.** Comme cette situation se prolonge depuis plus de 35 ans, sans faire de progrès apparents, on est tenté d'y voir le produit d'une nouvelle sorte d'**atermoiement illimité,** pour reprendre l'idée de KAFKA dans **Le procès.**

Faut-il en conclure que le problème est **absurde** et **insoluble** ?

Pratiquons plutôt le **doute méthodique** - actif et réaliste - Cherchons quels sont **la structure** et **le fonctionnement** des obstacles qui ne cessent d'entraver la recherche.

I. Le débarquement d'Extralunaires sur la Lune et d'Extraterrestres sur la Terre.

Pour poser correctement le problème des OVNI, il convient d'abord de le sortir de l'**isolement** singulier dans lequel on le confine, et de le situer dans **le cadre spatial** et **historique** où il s'est manifesté.

A une vingtaine d'années de distance, sur notre planète, notre siècle a vu se poser le problème de **2 astronautiques se croisant systématiquement dans l'espace.**

En 1947, **aux Etats-Unis,** Kenneth Arnold signale, pour la première fois les manifestations de « soucoupes volantes », ces nouveaux OVNI qu'on suppose d'origine **extra-terrestre.**

En 1969, Aldrin et Armstrong, partent **des Etats-Unis** à bord de la fusée Saturne et vont débarquer **sur la Lune.**

1. Faiblesse ou force du témoignage humain.

Du côté des OVNI, bien que des milliers de témoignages oculaires aient suivi celui de Kenneth Arnold, on invoque sans cesse contre eux, (et non sans raisons) la faiblesse du témoignage humain : mystifications, méprises, hallucination individuelle ou collective, intoxication de science-fiction, etc...

Dans le cas des astronautes américains sur la Lune, **jamais** on n'a envisagé cette fameuse faiblesse du témoignage humain.

2. Des moyens d'information gigantesques ou dérisoires.

Tout le monde connaît la réponse pour les astronautes américains : en 1969, des moyens scientifiques et techniques gigantesques d'information ont été déployés, sur toute la planète pour observer le débarquement des deux « Extra-lunaires » sur la Lune.

A 280.000 km de la Terre, **les images physiques d'origine du débarquement** ont été **enregistrées et transmises aux écrans de télévision, sur toute la Terre, immédiatement.**

Aucun doute n'était possible.

En 1947 et jusqu'à maintenant, il y a eu des milliers de témoignages oculaires pour signaler des manifestations d'OVNI. Mais ces témoignages sont dispersés, inorganisés. Ils présentent des contenus tantôt réalistes, tantôt fantastiques et incongrus.

C'est tout le contraire de **l'unité** du débarquement lunaire de 1969, de **l'unanimité** du témoignage mondial immédiat.

D'où vient cette extrême différence ?

3. La transformation du mythe en réalité physique.

Entre l'image mythique qui préfigure une invention ou une découverte, et sa réalisation physique, la **tranformation s'opère par un passage long et difficile.** Christophe Colomb, les frères Wright et bien d'autres le savaient parfaitement. Il en va de même pour les pionniers de **l'astronautique.**

Il importe encore de bien distinguer les deux phases de cette transformation : **celle des pionniers,** puis celle des **grands moyens.**

A. Astronautique terrestre

a) Phase des pionniers

En 1903, le russe Tsiolkovski, instituteur, dans son essai **L'exploration des espaces cosmiques par des engins à réaction** pose **les bases scientifiques de l'astronautique.** Il proposera même l'utilisation de l'hydrogène et de l'oxygène liquéfiés.

D'autres continueront plus tard notamment Goddard, Oberth, Esnault-Pelterie.

Mais l'idée de l'astronautique sera rejetée, considérée comme **mythique** et **absurde,** jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale.

b) Phase des grands moyens financiers et techniques

Tout change au lendemain de la guerre, quand Russes et Américains comprennent que la technique des V2 ouvre des possibilités nouvelles.

En 1946, l'installation du centre d'essais de White Sands, avec le concours de Von Braun, aux Etats-Unis, ouvre enfin le démarrage d'**un gigantesque effort financier, scientifique, technique.**

Les Russes en font autant de leur côté.

En 1957, ils lancent le premier Spoutnik.

En 1969, les Américains envoient les premiers astronautes sur la Lune. Nul ne peut en douter. Mais il avait fallu **40 ans** de passion des pionniers, face à une société hostile, plus de **20 ans de retournement radical** des deux plus grands Etats de la planète, qui décidèrent de déployer toute leur puissance pour réaliser le projet des pionniers.

Le spectacle du débarquement lunaire du 20 juillet 1969 était la conclusion logique de cette œuvre titanesque de 60 ans.

B. Astronautique extraterrestre.

a) Phase des pionniers

La date du 24 juin 1947, signifie exactement le contraire. Malgré l'apparence immédiate, elle ne correspond pas directement avec l'exploit d'Aldrin et Armstrong. Rien ne nous autorise à y voir la première arrivée d'un OVNI sur la Terre, puisque nous en ignorons l'histoire, l'origine et la nature.

En revanche, c'est la date de l'**observation** de Kenneth Arnold, **la première date** à laquelle se pose catégoriquement la question de l'intrusion des OVNI **dans l'Histoire,** et par conséquent le problème de leur nature et de leur origine.

Elle marque donc, non pas la conclusion, mais **le point de départ historique** du problème de l'astronautique extraterrestre, en 1947 - comme Tsiolkovski posait, en 1903, avec sa thèse sur les engins à réaction, le point de départ de l'astronautique terrestre.

A la différence de Tsiolkovski, pour lequel il s'agissait d'une **invention** à réaliser, le rôle de Kenneth Arnold est celui d'un observateur qui fait une **découverte** par hasard.

Dans les deux cas, l'invention ou la découverte était aléatoire, mais **elle posait le point de départ de la phase des pionniers.**

b) La phase des grands moyens financiers et techniques

Ici, elle n'existe pas.

Cette différence capitale est évidente.

Du même coup, elle fait apparaître l'autre différence capitale.

Alors que pour Aldrin et Armstrong, la phase **mytho-scientifique** était **dépassée** depuis 20 ans, après Kenneth Arnold, cette même phase **mytho-scientifique** ne fait que commencer et **persiste** depuis 35 ans.

Cette situation ne peut être le résultat du hasard, elle dépend de **mécanismes** que nous allons examiner d'aussi près que possible.

II. Les limites des manifestations d'OVNI devant les témoins oculaires.

Le comportement des OVNI devant les observateurs humains est évidemment le premier phénomène à examiner.

Il se présente de façon exactement contraire à la manifestation mondiale télévisée du débarquement lunaire de 1969.

Du côté des OVNI, il n'y a **jamais eu de manifestation publique,** officielle ou technique organisée.

Dans certains cas, des OVNI en altitude ont pu être observés par une foule de personnes, ainsi à Farmington (1950), à Oloron-Sainte-Marie (1952), ou par un réseau de techniciens de l'aviation en service à Washington (1952), mais ces manifestations restaient **ambiguës** et très aléatoires. On peut dire qu'elles ont eu lieu « à la vue du public », mais comme simple donnée perspective, accidentelle, de notre côté, sans que cela implique du côté des OVNI le moindre projet de faciliter une observation ou une rencontre.

En fait, dans la plupart des cas de survols et d'atterrissages, les manifestations d'OVNI ne font l'objet que d'**observations privées** ou de **rencontres privées,** par des témoins isolés, ou de petits groupes également isolés .

Dans le cas de **rencontres immédiates** et de **dialogues avec des humanoïdes,** on peut même

observer que le caractère privé arrive à un dégré **personnel et intime,** voire **privilégié.**

L'absence de toute rencontre **publique** organisée, le développement progressif du caractère **privé** constituent exactement **l'inverse** de la manifestation de 1969.

Est-ce un phénomène purement subjectif, ou bien prend-il appui sur certaines apparences du phénomène OVNI ?

Les manifestations d'OVNI sont :

— Imprévisibles

Sauf pour quelques « privilégiés », le témoin est toujours **surpris,** ce qui est essentiellement défavorable à une bonne observation.

Paraissant ainsi dépourvues de programmation, de leur côté, elles s'opposent réciproquement à toute programmation de repérage de notre côté, et favorisent toutes les possibilités de confusion.

— Ambiguës

Cette ambiguïté peut se situer à deux niveaux : visuel ou intellectuel.

- Premier degré :

Ambiguïté visuelle dans les observations de survols et d'atterrissages en général.

Cette ambiguïté tient avant tout à la **mauvaise visibilité générale** due, que ce soit à la distance, **l'obscurité, la vitesse, les variations** d'aspect et de comportement, et à toute circonstance favorisant les confusions.

Elle tient ensuite à **l'absence de contact matériel** qui empêche toute variation tangible des apparences visuelles.

On peut synthétiser ce processus par la courbe suivante : **Apparition - Approche - Non contact matériel - Départ - Disparition.**

Alors que ce processus paraît souvent « bizarre » et « troublant », il constitue seulement **un cas particulier dans le mécanisme général de circulation matérielle.**

Il s'applique aussi bien à la trajectoire des astres dans le ciel, qu'à celle des oiseaux, avions, ballons, hélicoptères dans l'air, des bateaux sur la mer, de la plupart des animaux sur la terre, des autos sur les routes et même des piétons sur le trottoir des rues.

Les trajectoires se rapprochent et ne se rejoignent pas, sauf accidents du hasard, ou motivations personnelles. C'est ce qui se passe pour les OVNI - vrais ou faux - car c'est précisément ce qui favorise une multitude d'**erreurs de perception,** corrobées par la rareté des photographies plausibles.

- Second degré

Ambiguïté intellectuelle dans les rencontres immédiates et les dialogues avec les humanoïdes.

A ce degré, il ne devrait plus y avoir de problème, puisque les trajectoires se sont recoupées et que l'observation à distance est remplacée par **l'échange intellectuel dans le dialogue.**

Mais la difficulté s'est déplacée, car il s'agit de savoir si ce dialogue est une **fabulation personnelle,** ou si sa réalité est prouvée par l'apport d'**informations** extraterrestres, à la fois **inconnues et vérifiables.** Nous avons eu beau chercher, nous n'avons jamais trouvé que des indications vérifiables mais déjà connues, ou bien inconnues, mais invérifiables, notamment pour les origines astronomiques. (Nous publierons nos références ultérieurement). Quant à l'exotechnologie, à notre connaissance, elle n'a jamais permis à quiconque de déposer le moindre brevet d'invention.

A ce degré, même si le témoin a été **invité à l'intérieur** de l'OVNI, pour manipuler des objets et parler à loisir avec un humanoïde il y a eu seulement **transfert et transformation du mécanisme de dérobade.** La courbe de rapprochement s'est prolongée subtilement, mais c'est toujours **une courbe de dérobade :**

Rencontre - Dialogue - Communication sans contenu informatif - Fin de dialogue - Départ.

Le non-contact matériel s'est transformé en **non-contact intellectuel.** Mais une telle absence d'information, au milieu d'une invitation et d'un dialogue, n'est pas une simple **lacune.** Elle exprime **un refus catégorique d'information,** mais sous une forme **implicite, dissimulée** sous les apparences d'un dialogue amical.

A ce second degré, il ne peut plus être question de simples erreurs de perception, ni d'une simple dérobade, dans le cadre du mécanisme général de la circulation des corps.

Un refus de communication intellectuelle aussi raffiné que catégorique ne peut être que le produit

d'une véritable **censure.** (Le rôle de l'**amnésie** et la nécessité de l'hypnose poussent encore plus loin le raffinement de la censure). Que cette situation semble encore plus « bizarre » et « troublante » que la précédente, on le comprend. Pourtant elle aussi n'est qu'un cas particulier d'un autre **mécanisme général**, plus élaboré, celui de la **circulation des informations.**

Sur le plan social, dans toutes les sociétés humaines, en politique, dans le commerce, l'industrie, dans toutes les relations sociales, aussi bien que dans la guerre, il existe une tendance permanente à recueillir **le maximum d'informations** et à ne laisser aux autres que **le minimum d'informations,** dans un processus d'approche et de dérobade.

Car l'information est un **pouvoir.**

Il n'y aurait donc rien d'absurde à ce que des Extraterrestres prennent contact avec des Terriens pour en tirer des informations (par un moyen quelconque) sans apporter aucune information en contrepartie. Ce serait seulement une nouvelle application de la **censure politique** au sens général.

Sur le plan psychique, à l'intérieur de l'esprit humain il existe aussi une limite à la circulation des informations entre le conscient et le subconscient (ou l'inconscient). Un témoin qui fabule sur un prétendu dialogue avec un Extraterresttre se heurte d'abord à **l'impossibilité** de dépasser la limite des connaissances terrestres. Mais en outre, que ces fabulations soient conscientes ou inconscientes, il ne peut pas avouer crûment cette impossibilité, **il la déguise** sous toutes sortes de simulacres et de prétextes. C'est le produit de l'**auto-censure** qui voile cette impossibilité au moyen de contenus **pseudo-informatifs.**

C'est la forme **psychanalytique** de la censure.

C'est dans cette double possibilité d'interprétation que réside l'ambiguïté fondamentale des rencontres avec dialogue, ou plus précisément **avec communication sans information** mutuelle.

La question est d'autant plus difficile qu'elle ne se pose pas seulement sous la forme d'un dilemme :

— ou bien, il y eu rencontre réelle sans révélations ni fabulations,

— ou bien, la présence de fabulations exclut la réalité d'une rencontre.

Une **troisième hypothèse** reste possible :

— La fabulation est une fausse révélation, par définition.

— Mais elle peut être cependant l'**empreinte du traumatisme** et par conséquent **une preuve déterminante de la réalité de la rencontre.**

A ce point de vue, le dialogue entre le « leader » et Betty HILL est un véritable chef-d'œuvre d'ambiguïté, digne de KAFKA. A simple lecture, il peut aussi bien signifier une censure politique - pleine d'humour - qu'une censure psychanalytique - pareillement pleine d'humour - Seul un décryptage minutieux permet de déceler **son origine autobiographique.** Mais, en sens inverse, cette origine n'exclut nullement sa valeur d'**empreinte du traumatisme,** donc de la réalité d'une rencontre extraterresttre. (Cf. : **Les invariants du schéma HILL**. Inforespace n⁰ 29).

Le mécanisme de base.

1. Malgré ces censures à 2 degrés, un minimum de communication nous apporte un minimum d'informations.

2. Mais ce contenu informatif est **équivoque** et même **multi-équivoque** quant à sa nature et à son origine.

3. C'est l'accumulation d'équivoques, de censures et de dérobades qui produit l'**atermoiement illimité.**

4. Cet ensemble de données n'est pas dû au pur hasard ou à de simples caprices de personnalités individuelles. **Le refus d'information** qui nous est opposé dépend **d'un véritable mécanisme général de dérobade.**

5. Les aspects extérieurs absurdes ne sont donc que des trompe-l'œil et il nous appartient de les **décrypter** pour **découvrir** les mécanismes logiques cachés sous ces aspects manifestes. Car c'est la nature et l'origine de ces mécanismes qui peut nous conduire à découvrir ensuite la nature et l'origine de leurs manipulateurs : les Extraterrestres, notre subconscient ou les deux concurremment.

6. Mais nous tous qui écrivons, parlons et discutons de ces problèmes, **comment avons-nous pu recevoir la transmission de ce minimum fondamental d'informations ?**

(à suivre)

Michel CARROUGES

GEPAN : une fin toute proche ?

A l'heure où nous nous disposions à mettre la dernière main à la confection de ce numéro, nous parvenait une communication émanant d'un ufologue bien connu de nos lecteurs, Jean Sider. Nous livrons dans son intégralité le texte principal de J. Sider (celui de la lettre dont il est fait mention au second paragraphe du texte proprement dit sera publié dans notre prochain numéro).

Ce n'est ni le désir de publicité, ni le souhait de lancer «des canards» qui justifie cette parution « en dernière minute ». Depuis plusieurs mois, à travers un échange épistolaire régulier avec Jean-Pierre Petit, qui n'est pas à présenter lui non plus, nous avions le sentiment que tout n'était pas rose à l'intérieur du GEPAN.

Nous n'avons donc pas été surpris outre mesure de la nouvelle que nous communique Jean Sider. Les lignes qu'il nous a transmises constituent, à nos yeux, une confirmation nous autorisant à publier maintenant, une information dont nous disposions déjà. Mais avouons-le, les renseignements que J. Sider nous fournit, sont bien plus précis encore que ceux dont nous avions connaissance. Il est bien trop prématuré d'émettre un avis circonstancié sur cette information. Ce n'est ni le moment, ni l'endroit. Trop d'éléments nous sont encore inconnus. Les mois, voire les semaines à venir devraient apporter une réponse précise à la question posée dans le titre ci-dessus.

P. Deboodt.

Ne vous désolez pas. Ne vous effondrez pas en sanglots. Et surtout n'allez pas vous mettre à porter le deuil. Le GEPAN, c'est fini. En avril 1983, le 30 probablement, ce rejeton du Centre National d'Etudes Spatiales de Toulouse baissera son rideau. Après 6 ans d'affiche. La comédie satirico-scientifico-ufologique est terminée.

L'information de base m'est parvenue fin novembre 1982, et depuis j'ai essayé vainement de la faire confirmer par le chef de l'organisme concerné : M. Alain Esterle. J'ai d'ailleurs adressé à la SOBEPS une copie de cette lettre restée sans réponse, peut-être qu'elle sera publiée à la suite de ce texte. (N.D.L.R. : cette lettre sera publiée dans notre prochain numéro).

Né le 1er mai 1977, le GEPAN fut d'abord confié à M. Claude Poher, lequel avait probablement des intentions louables pour mener à bien la tâche qu'on lui avait attribuée. Est-ce uniquement parce qu'il sollicita un long congé sans solde pour faire un tour du monde en bateau qu'il fut remplacé par M. Alain Esterle ? Les mauvaises langues disent que non et vont jusqu'à prétendre que c'est parce qu'il avait été trop loin en pondant une étude établie sur des rapports de gendarmerie où il était question d'une terminologie qui avait l'heur de beaucoup trop plaire aux épouvantables ufologues que nous sommes, véritables dangers publics pour l'avenir de nos sociétés comme tout bon membre de l'Union Rationaliste le sait...

En septembre 1978, une réunion fut organisée à Toulouse, présidée par Claude Poher, à laquelle furent conviés les représentants de diverses associations privées. Personnellement j'avais été assez impressionné par l'apparence sérieuse de cette prise de contact avec des chercheurs professionnels, et j'avais été agréablement surpris d'apprendre que ce type de rencontre était prévu pour être renouvelé chaque année.

On sait ce qu'il advint de cette intention qui ne fut pas du tout celle de M. Alain Esterle, successeur de M. Claude Poher. Aucune réunion comme celle de septembre 1978 ne fut organisée et les stages de formation d'enquêteurs bénévoles qui avaient été initialement prévus par M. Claude Poher ne prirent jamais place. M. Claude Poher acheva de construire son voilier pour réaliser un vieux rêve qu'il caressait depuis fort longtemps, et M. Alain Esterle, pour rester au même diapason si j'ose dire, commença à nous monter un bateau !

Il y eut d'abord la publication d'une série de Notes Techniques destinées à en mettre plein la vue à ceux qui auraient pu se poser des questions, car déjà, le doute s'était infiltré dans quelques esprits. Des canulars aussi visibles que le nez au milieu de la figure furent investigués par toute l'équipe du GEPAN au grand complet. Quand on connaît à l'avance la solution d'un problème, c'est beaucoup plus exaltant de travailler avec ardeur sur des mystifications, surtout dans le domaine qui occupait le GEPAN, sachant combien il est agaçant pour un scientifique d'être obligé d'avoir recours à des tours de passe-passe ou des explications obstruses et ambigues pour conclure

des enquêtes concernant des cas OVNI authentiques.

Même un document sur des statistiques émanant d'Union Soviétique fut divulgué, mais bourré de chiffres ahurissants et assez suspects, sans compter la banalité des particularités propres aux observations rapportées. En juin 1981, le GEPAN monta un stand au Salon de l'Aéronautique du Bourget. Il était « dissimulé » derrière le hall d'accueil dans le pavillon réservé au CNES, pratiquement introuvable pour quelqu'un n'ayant pas été prévenu de son existence. Et chose incroyable mais vraie : **il ne s'y trouvait aucune information concernant les phénomènes OVNI ! ! !**

En 1982 commencèrent à circuler dans les milieux ufologiques, des bruits alarmistes sur la mission réelle du GEPAN, ses activités « parallèles » sur des travaux étrangers à sa mission initiale, et la possibilité de sa prochaine disparition. Voulant en avoir le cœur net, j'entrepris des démarches avec une première lettre adressée à M. Esterle, le 18 octobre 1982. J'obtins une réponse, si l'on peut dire, datée du 10 novembre 1982, dans laquelle M. Esterle prenait surtout soin d'éluder les questions les plus importantes que je lui avais posées. Comme le style qu'il employait avait l'air de me « beurrer la tartine », je compris immédiatement que le chef du GEPAN voulait me dissimuler quelque chose et je commençai alors une enquête. Elle devait déboucher sur des informations obtenues de source sûre, confirmant ce que je redoutais : Le GEPAN allait mettre la clé sous le paillasson et tenter de se retirer discrètement sans tambour ni trompette. Sur la pointe des pieds. Pour que la pilule soit digérée en douceur.

Le 4 décembre 1982, j'écrivis une seconde lettre à M. Alain Esterle, pour tenter d'obtenir confirmation de ce que je venais d'apprendre. La seule réaction me vint quelques jours plus tard d'un M. Metzle, chef des relations publiques au CNES de Paris, lequel tenta de me tirer les vers du nez. Je lui servis un baratin légèrement soporifique pour endormir sa méfiance et depuis ce jour, c'est le silence complet.

Le 5 janvier 1982, j'ai adressé un courrier documenté au journal «Libération» en lui demandant de refaire mon enquête et de publier un article pour dénoncer une affaire que nous considérons comme scandaleuse. Je n'ai jamais eu d'écho à ma proposition. Le 14 janvier 1982, j'ai envoyé le même dossier à trois autres périodiques : « Minute », « Le Quotidien » et « V.S.D. ». Je ne me fais guère d'illusions sur ces essais qui ont peu de chances d'être transformés comme disent les rugbymen...

Le 21 janvier 1982, j'ai téléphoné à « Minute ». Quel courrier ? Le GEPAN ? Connais pas ! Les OVNI, on s'en fout ! Votre truc, c'est anecdotique, sans intérêt pour nous.... Un entrefilet à la rigueur.

Un entrefilet...

Au mois d'avril 1983, peut-être bien le samedi 30, la veille de la Fête du Travail, le GEPAN cessera le sien. Moi j'aurai fait mon boulot mais les journalistes professionnels n'auront pas fait le leur. Pourtant dans « V.S.D. » nº 196 du 4/10-6-1981, il y a un gros titre en couverture : **Les OVNI au Bourget** et un article consistant sur le GEPAN pages 6 et 7. Un gros titre pour allécher les gogos... avec mention d'une autre « prestigieuse signature ». Celle de Jean-Claude Bourret ! Dame ! Quand on cherche des lecteurs avec des histoires d'OVNI, il vaut mieux faire appel à des vedettes...

Jean Sider.

On nous écrit...

Dans deux lettres datées d'octobre 1982, M. Jacques Bonabot, ufologue brugeois dont les qualités ont largement dépassé nos frontières, nous avait fait part de réflexions pertinentes sur la classification des cas. En voici l'intégralité :

**
*

L'affirmation que Frank Boitte souligne dans ma lettre du 12 juillet 1982, reprise dans Inforespace nº 61 (septembre 1982) page 9, n'est pas une définition que j'attribue au Docteur Hynek :

« La classification du Dr Hynek n'est applicable que pour les phénomènes qui ont fait l'objet d'enquêtes et analyses et qui se révèlent être non identifiables ».

Elle résume le développement que donne Hynek dans les soixantes premières pages de son ouvrage **O.V.N.I. les objets volants non identifiés, mythe ou réalité ?**

Encore est-il exact, comme l'écrit Frank Boitte que les termes non identifiables sont mal choisis de ma part. Non identifiés étant ceux qui conviennent.

Cela ne change cependant pas la portée de la question que je me pose sur l'attribution de, non seulement la classification « Lumières Nocturnes » à un cas probablement identifiable (comme pourrait l'être celui de Châtelet), mais aussi pour les cinq autres catégories.

Examinons donc le développement que donne Hynek, et voyons pour commencer comment il définit l'objet volant non identifié, l'OVNI :

« Nous pouvons définir un OVNI comme la vision, relatée sous forme écrite d'objets ou de lumières observés dans le ciel ou au sol et dont l'aspect, la trajectoire, le comportement général et la luminescence ne font pas évoquer une explication conventionnelle logique et qui, non seulement ont dérouté ceux qui les ont originellement observés mais encore ne peuvent être identifiés après qu'un examen minutieux de toutes les preuves disponibles a été effectué par des personnes techniquement aptes à procéder à une identification raisonnée si celle-ci est possible (page 27) ».

La **forme écrite** comme le mentionne Hynek, ou la déclaration émanant d'une ou plusieurs personnes considérées, selon les critères communément acceptés, comme responsables et jouissant normalement de leurs facultés mentales, est en fait la **notification** proprement dite.

Plus loin, le Dr Hynek précise qu'il se préoccupe du contenu des rapports OVNI :

« C'est-à-dire qu'après avoir passé au crible la masse des rapports « bruts » nous en avons éliminé les scories - donc tous les rapports qui peuvent être légitimement identifiés à des observations de ballons-sondes, d'avions, de météores, etc. (Ces rapports représentent le « déchet » dans le problème. Si nous les incorporions dans notre étude, ils la noieraient - et jusqu'ici, les enquêtes menées sur les OVNI n'ont pas su éviter cette chausse-trape). (page 46) ».

C'est ce que le Dr Hynek précise par le terme **filtrage.** Le dit filtrage donnant les **rapports OVNI** qui demeurent troublants après qu'ils ont été soumis à un examen compétent.

Après cette épuration il s'agit d'octroyer l'indice de probabilité et celui d'étrangeté aux notifications retenues. Et alors, d'introduire celles-ci dans les six catégories qui forment la classification du Dr Hynek.

En page 56, Hynek montre très bien que le filtrage élimine, écarte des six catégories - LN, DD, RV, RR1, RR2 et RR3 - un objet ou un évènement naturel :

« Il faut enfin remarquer qu'un rapport dont le filtrage préliminaire a montré qu'il avait été suscité par un objet ou un évènement naturel aurait les plus grandes difficultés à s'insérer dans l'une des six catégories ».

Il faut remarquer que le Dr Hynek ne fait aucune allusion aux notifications dans lesquelles il existe une probabilité d'identification. Ils ne peuvent cependant pas appartenir à ces « rapports OVNI troublants » et donc s'insérer difficilement dans l'une des six catégories.

En page 53, Hynek écrit :

« Bien entendu avant le filtrage la majeure partie des notifications font état de lumières nocturnes. Ce sont les planètes brillantes, les satellites, les météores et les missions aéronautiques spatiales qui sont le plus souvent à l'origine de la méprise ».

Nous avons bien lu « avant le filtrage ».

Planètes, satellites, météores... Ce sont bien là

les « déchets » dont parle Hynek et qui forment encore la masse des rapports bruts AVANT le filtrage. Ceux-ci pouvant - toujours AVANT ce filtrage - être pris pour des lumières nocturnes.

Enfin il faut noter que dans les publications du CUFOS, telle l'**International UFO Reporter** l'on retrouve dans chaque édition :

« How To Report UFOS (comment rapporter un OVNI) - How We Define UFOS (comment nous définissons les OVNI) ».

Que cette définition, un abrégé de la définition de l'OVNI que nous avons donné ci-dessus, est suivie... des six catégories de la classification.

La masse des rapports bruts, le filtrage, les notifications retenues et l'attribution des indices de probabilité et d'étrangeté, est donc bien la séquence qui aboutit à introduire les rapports non identifiés dans l'une des six catégories de la classification.

**
*

Le problème soulevé par « La Classification des Cas » dans Inforespace n° 61 en page 9 vient de recevoir un additif de la part de Monsieur Wim Van Utrecht, directeur de la Studiegroep voor Vreemde Luchtverschijnselen (SVL) - Oever 28, 2000 - Antwerpen.

Mon collègue néerlandophone vient de m'adresser une lettre datée du 26 octobre 1982 dans laquelle il écrit, je cite :

« Verder las ik nog de commentaar van Frank Boitte op jouw brief van 12 juli 1982 aan dhr Vertongen («La Classification des Cas», Inforespace nr 61, p. 9).

Boitte's commentaar op jouw brief is volledig ongegrond. Maar laten we eerst aandachtig « The Hynek UFO Report » lezen op p. 28 onderaan en p. 29 bovenaan :

(Plus loin, je lis le commentaire de Frank Boitte pour ce qui est de ta lettre du 12 juillet 1982 à M. Vertongen (« La Classification des Cas », Inforespace n° 61. p. 9). Le commentaire de Boitte sur ta lettre est totalement non fondé. Mais lisons avant tout attentivement, « The Hynek UFO Report », le bas de la page 28 et le dessus de la page 29) ».

et Wim Van Utrecht de poursuivre dans sa lettre à mon adresse :

« Since the most frequently sightings are those of strangely behaving light in the night sky, I called these, simply, Nocturnal Lights. This **doesn't include** just any lights that puzzle the observer (...), but those which are truly puzzling even to experts, because their behavior does not fit the pattern of lights from known sources. One must **always keep in mind that the « U » in UFO simply means « unidentified »** - but unidentified to all, not just to the witnesses ».

De laatste referte die Frank Boitte in zijn artikel aanhaalt is het « Flying Saucer Review » Vol 27, N° 6. In die tekst « Laugh, laugh, study, study » wordt nog eens bevestigd. Ik citeer op p. 15.

(La dernière référence que cite Frank Boitte est extraite de la « Flying Saucer Review » Vol 27, N° 6. Dans ce texte « Laugh, laugh, study, study », je cite en p. 15) :

« As a first step, we can order reports into six observational categories. These in no way presuppose the origin of the phenomenon ; they simply specify the type of **UFO experience »**.

Het gaat dus on UFO-ervaringen en niet om alle waarnemingen. (Il y va donc d'expériences OVNI et non pas sur toutes les observations) Maar ook in « The UFO Hanbook » van Allan Hendry vind je de juiste definities van Hynek's classificatiesysteem (zie p. 7) ! (Mais aussi dans le « UFO Handbook » d'Allan Hendry l'on trouve les définitions exactes du système de classification d'Hynek - voir p. 7 !)

Fin de citation de la lettre de Monsieur Wim Van Utrecht en date du 26 octobre.

Il faut ajouter à ceci deux courtes remarques :

(a) C'est Wim Van Utrecht qui souligne les mots de Hynek ci-dessus

(b) les textes sont extraits de « The Hynek UFO Report (édit. Sphere Books Ltd. 1978).

Dans la parenthèse M. Van Utrecht ne cite pas le texte (........) :

« many people are puzzled by bright planets, twinkling stars, and aircrafts at night).

Je l'ajoute pour M. Boitte.

J'ai, en effet, adressé copie de ma lettre à M. Vertongen (12 juillet 1982) à mon collègue Wim Van Utrecht. Elle accompagnait une lettre person-

nelle concernant des notes de coordination entre le GESAG et la SVL, même date, et dans laquelle je faisais remarquer à M. Van Utrecht :

« Importante remarque ! Pourquoi donnes-tu la classification LN ou DD pour les observations d'UFO 21 ? (groupement limbourgeois, Hasselt). Il n'y a pas eu d'enquêtes et analyses ?! Voir aussi ma lettre (copie) à Monsieur Vertongen ».

En effet, M. Van Utrecht avait commis la même erreur que M. Boitte : attribuer la classification à des observations qui peuvent être de « possibles météores ». Une erreur semblable à celle de la fiche technique en page 22 d'Inforespace n° 60 et dans laquelle (pour rappel, mais c'est important !) on découvrait les rubriques :

Type de phénomène : anomalie lumineuse dans le ciel (LN)
Identifications possibles : lune ou avion.

Le nœud du problème de toute l'affaire. Mais aussi, une mise au point qui doit être définitivement établie.. et pour laquelle je doute que les chercheurs de la SOBEPS voudront bien accepter leur erreur vis-à-vis de ce que mentionne Hynek.

Car, enfin, M. Van Utrecht cite, lui aussi Hynek, avec des arguments qui corroborent mon envoi précédent du 22 octobre - La classification des cas, un développement - et pour lequel je reste « accroché ».

Toute cette correspondance vaut-elle la peine ? Oui. Car je reste **figé** sur les deux rubriques extraites du fichier technique (ci-dessus) ; elles sont loin de répondre aux développements précédents, celui de M. Van Utrecht y compris. Et alors d'étendre mon interrogation : Lumières Nocturnes pour **toutes** les observations reçues à la SOBEPS ?

La question reste posée pour la SOBEPS. Pour le GESAG et la SVL les remarques du Dr Hynek vont dans un sens bien précis. C'est celui que nous respectons.

Puisque j'en réfère à M. Van Utrecht, et en accord avec le principe de coordination qui existe entre la SVL et le GESAG, j'adresse à son intention une copie de la présente.

Avec mes meilleures salutations.

Jacques BONABOT.

ERRATA.

La correction d'épreuves d'imprimerie est une... épreuve aux dangers multiples et inattendus. La longue étude de Thierry Pinvidic à laquelle nous avons consacré notre hors série n° 6 n'a pas échappé aux coquilles en tout genre (dont une particulièrement savoureuse). Nous vous demandons de bien vouloir excuser ces quelques erreurs et de noter les corrections suivantes :

p. 9, col. gauche (ligne 18) : il faut lire « sublimé » et non « sublime », et «infinie» et non «indéfinie».

p. 10, col. gauche (ligne 26) : il faut lire « constatation » et non... « castration ».

p. 10, col. droite (ligne 6) : il faut lire « stochastique » et non « stockastique ».

p. 10, col. droite (ligne 31) : il faut lire « rejet » et non « sujet ».

p. 14, col. gauche (note 32) : il faut lire « Ithaca » et non « Ithaco ».

p. 17, col. droite (ligne 4 du dernier §) : il faut lire « hypnagogique » et non « hypnogogique ».

p. 17, col. droite (note 39) : il faut lire « éd. Alcan » et non « Alcau ».

p. 18, col. gauche (ligne 9) : il faut lire « à 3½ siècles de distance » et non « à 3½ siècles ».

p. 18, col. gauche (note 40) : il faut lire « social psychology at the cross-roads » et non « at the cross-ronds ».

p. 19, col. droite (note 42) : il faut lire « Des 9 postulats de base » et non « Des 3 postulats... ».

— **MYSTERIEUX OBJETS CELESTES,** d'Aimé Michel (éd. Seghers); une réédition attendue et un ouvrage capital. Il faut avoir lu cette longue enquête sur la grande vague française de 1954 écrite par le pionnier de la recherche ufologique — **440 FB.**

— **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES.** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); ouvrage où ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission du même nom diffusée sur France-Inter, ainsi que de nombreux entretiens ou cas que la station n'avait pas eu la possibilité de diffuser — **320 FB.**

— **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); les dossiers de la Gendarmerie Française, des enquêtes inédites, et les avis récents des principaux chercheurs français : en particulier les travaux de Jean-Pierre Petit sur la propulsion magnétohydrodynamique des OVNI — **365 FB.**

— **OVNI, L'ARMEE PARLE,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); le quatrième ouvrage du journaliste de TF-1 où il révèle les dossiers secrets de certains services secrets et les nombreux rapports de l'Armée et de la Gendarmerie Françaises — **340 FB.**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **350 FB.**

— **LE NŒUD GORDIEN OU LA FANTASTIQUE HISTOIRE DES OVNI,** par Thierry Pinvidic (éd. Albin-Michel). Dans un premier temps, l'auteur expose ce que l'on sait vraiment au plus haut échelon de la hiérarchie militaire française ou des agences gouvernementales américaines. Il révèle, entre autres, les études menées par la NASA sur les OVNI observés dans l'espace par les astronautes et illustre l'embarras des Nations-Unies où les OVNI sont désormais à l'ordre du jour. Thierry Pinvidic analyse d'autre part les huit hypothèses principales émises à ce jour. — **375 FB.**

— **ET SI LES OVNI N'EXISTAIENT PAS ?,** de Michel Monnerie (éd. Les Humanoïdes Associés); un livre intelligent et courageux qui prend le parti de dire que les méprises sont plus courantes qu'on ne le croit, ce qui permet à l'auteur de proposer son hypothèse socio-psychologique pour expliquer les OVNI — **325 FB.**

— **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE** et **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES**, de Jimmy Guieu (éd. Omnium Littéraire); deux « classiques » de l'ufologie française, récemment réédités — **265 FB** le volume.

— **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES**, de Charles Garreau (éd. Mame); ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience — **250 FB.**

— **FACE AUX EXTRATERRESTRES**, de Charles Garreau et Raymond Lavier (éd. J-P. Delarge); avec un dossier de 200 témoignages d'atterrissages en France — **395 FB.**

— **DES SIGNES DANS LE CIEL**, de Paul Misraki (éd. Mame); ouvrage de réflexion, abordant sous un angle original la question des relations entre OVNI et phénomènes religieux. — **320 FB.**

— **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRATERRESTRES**, de Jacques Vallée (éd. Denoël); expose les vues très personnelles de l'auteur sur l'ufologie; comprend un catalogue de 900 cas d'atterrissage — **345 FB.**

— **LE COLLEGE INVISIBLE**, de Jacques Vallée (éd. Albin Michel); dans lequel l'auteur tente de relier les OVNI aux phénomènes para-psychologiques — **310 FB.**

— **LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : MYTHE OU REALITE ?**, du Dr J. Allen Hynek (éd. Belfond); un ouvrage dans lequel le Dr Hynek explique pourquoi il faut tenter l'aventure de l'étude sérieuse du phénomène OVNI en dévoilant des documents inédits et sa conception des études à mener — **340 FB.**

— **AUX LIMITES DE LA REALITE**, de J. Allen Hynek et Jacques Vallée (éd. Albin Michel); quand deux des plus célèbres ufologues se livrent à un échange de réflexions profondes sur la nature des OVNI, les principaux cas et leur analyse, ainsi que sur les voies de recherches actuellement entreprises — **395 FB.**

— **LES OVNI EN U.R.S.S. ET DANS LES PAYS DE L'EST**, de Julien Weverbergh et Ion Hobana (éd. Robert Laffont); pour la première fois en langue française, un dossier sur les nombreuses observations d'OVNI d'au-delà le « Rideau de fer » — **440 FB.**

— **LE LIVRE DES DAMNES**, de Charles Fort (éd. Losfeld); premier recenseur de phénomènes curieux de l'espace, Fort a réuni dans cet ouvrage une incroyable collection de faits la plupart encore inexpliqués de nos jours — **350 FB.**